



# VB *infos* MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 112 > Mars/Avril/2025

Sécurité, santé, éducation, imposition, voirie, cimetière...

GRAND  
FORMAT

## Budget 2025

Ambitieux, prudent et équilibré



9  
11



4

ACTU

### Relais Petite Enfance

Troisième édition de la « Semaine de la petite enfance »



12

V•B et VOUS

### Pôle Logement

Réaliser une demande de logement social



17

CULTURE

### Giboulivres

Le livre jeunesse à l'honneur



# V.B. *infos* MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 112 > Mars/Avril/2025

## EN IMAGES 2



**Chantier SNCF** : réunion d'information  
**Saint-Valentin** : dans les écoles...  
**Cérémonie** : 19 mars  
**Printemps des arts** : plus de 30 artistes  
**École Libération** : se met au vert

## ÉDITO DU MAIRE 3



## ACTUALITÉS 4-8



**RPE** : semaine de la petite enfance  
**Éducation** : un bonhomme émotions  
**Jeunes** : emploi d'été  
**Prévention** : permis piéton  
**Réglementation** : les haies, le bruit...  
**Le chiffre** : 20 023 repas à domicile  
**Santé** : recherche médecin traitant !  
**Mobilité** : tester les VAE  
**Seniors** : les ateliers du CCAS  
**État civil** : compte d'identité numérique  
**Interco'** :  
 Énergie & logement : permanences  
 Eaux : relève des compteurs  
 Bio-déchets : distribution de composteurs

## GRAND FORMAT 9-11



**Budget 2025**  
 Ambitieux, prudent et équilibré

## V•B & VOUS 12-16



**Logement social** : réaliser une demande  
**PLU** : point sur la révision  
**Nuisibles** : restons prudents !  
**Festivités** : Carnaval 2025  
**Information** : se tenir informé

## CULTURE & LOISIRS 17-20



**CSC Brignoud** : médiathèque  
**Associations** : théâtre, musique et foot  
**Bergès et Aragon** : quoi de neuf ?  
**À vos agendas**  
 Maison Bergès/Espace Aragon/Commune

## LIBRE EXPRESSION 21



## INFOS PRATIQUES 22



**"Clic"**  
 sur la vignette pour  
 accéder directement  
 à la page

**N° 112**

3  
février

## Chantiers SNCF...

### La SNCF Réseaux et les riverains réunis lors d'une réunion d'information

Après la fermeture du passage à niveau n° 27, à Brignoud, c'est au tour de la gare de faire l'actualité. La SNCF commencera cette année les travaux pour la création d'un terminus et d'une troisième voie, à Villard-Bonnot. À quelques mois de l'ouverture du chantier, les équipes de la SNCF Réseaux, accompagnés de la Collectivité et du SMMAG, ont proposé un temps d'échange avec les riverains.

La réunion d'information s'est déroulée en mairie le 13 février et a permis de présenter les aménagements prévus ainsi que le calendrier des travaux. Ce chantier fera l'objet d'un prochain article dans le VB-Infos. ●



14  
février

## De l'amour dans l'air

### Qui a dit que la Saint-Valentin était une affaire de grands ?

Dans les écoles Jules-Ferry et Libération, les enfants n'ont pas manqué de créativité lors des activités proposées par les équipes périscolaires ! Bravo à tous ! ●



19  
mars

## Cérémonie

Retour en image sur les cérémonies commémoratives du 19 mars, marquant la Journée nationale du souvenir des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. ●



## Printemps des arts

Les artistes retenus pour le Printemps des Arts 2025 ont fait découvrir leurs œuvres au Jury. Cette année, le thème "Lumière" a inspiré plus d'une trentaine d'artistes ! Félicitations à tous pour votre créativité, et merci à notre super Jury ! ●



Les artistes ont présenté leurs œuvres

20  
mars



## L'école Libération se met au vert

Le projet de végétalisation de la cour se poursuit avec la création d'un potager en planches de châtaignier classe 4 par nature, réalisé par l'équipe des espaces verts des services techniques de la Commune.

De quoi ravir et sensibiliser nos petits écoliers aux bienfaits du jardinage ! ●

3 750 exemplaires - ISBN 978-2-916813-13-4  
Dépôt légal avril 2025



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Le magazine V-B infos est édité par le service communication de la Mairie de Villard-Bonnot (Isère)  
20, boulevard Jules-Ferry - 38190 Villard-Bonnot - 04 76 45 79 45

Directeur de la publication : Patrick Beau - Rédaction : Patrick Beau, Service communication

Comité de relecture : Service communication, N. Boirin, R. Coquet, D. Modesto, C. Monteil, L. Rolland, C. Tintillier

Photos : © Service communication - Relais Petite Enfance

Musée Maison Bergès, Département de l'Isère - images-et-reves.fr - Shutterstock - Freepik.com - Le Grésivaudan

Maquette et direction artistique : Eric Chartier-Coton

Réalisation : CHAPÔ.COM - Fontaine • Impression : COQUAND

Régie publicitaire : Eric Chartier 04 76 99 26 01 - regie.vb@groupe-c.com





**Chères Villardiennes, Chers Villardiens,**

**Le vote du budget est toujours un moment important dans la vie politique communale.**

Celui de 2025, dernier budget voté en principe sur cette mandature, permet de dresser un bilan sur la gestion financière de la Commune par l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire.

**Des axes stratégiques avaient été définis pour le mandat : maintenir un niveau important d'investissement, ne pas augmenter les taux d'imposition, maîtriser nos dépenses et nos emprunts. Tous ont été atteints.**

L'ensemble du Conseil Municipal a ainsi reconnu que la Commune présente à l'issue du mandat une assise financière solide, fruit d'une gestion saine et équilibrée. Et ce, malgré les difficultés rencontrées qu'elles soient sanitaires, économiques ou réglementaires. Cette bonne gestion financière, nous a permis d'entreprendre les actions répondant aux principaux axes politiques du mandat que vous m'avez confié à savoir une ville sociale et solidaire, une ville active et animée, une ville durable par l'aménagement et l'environnement de la ville, une ville qui repense les déplacements et favorise les modes doux. Le budget élaboré et voté pour 2025, comme ceux des années précédentes, s'inscrit concrètement dans ces objectifs.

## Le budget 2025 permet de dresser un bilan positif sur la gestion financière de la commune

**Cette année encore d'importants investissements seront réalisés dans différents secteurs.** On notera parmi d'autres :

- en faveur du cadre de vie, des déplacements et de l'environnement : les aménagements du cimetière, du secteur de l'église, ou encore de la rue de la Pépinière ;
- pour l'éducation : les travaux d'amélioration des bâtiments scolaires favorisant le confort des élèves et la performance des bâtiments ;
- pour l'amélioration énergétique : des actions en faveur des logements sociaux et des éclairages publics ;
- enfin pour la sécurité : l'augmentation du parc de caméras de vidéoprotection.

Bien d'autres actions composent ce budget 2025 que ce soit en faveur de la préservation de la solidarité et de la cohésion sociale.

**Je vous laisse le découvrir plus en détail dans le Grand Format consacré au budget, en vous assurant de notre volonté constante d'améliorer le cadre de vie de tous les habitants en les concertant pour chaque projet. ●**

**Petite enfance :** des nouvelles du RPE  
**Éducation :** un "bonhomme émotions"  
**Jeunes :** emploi d'été  
**Prévention :** le permis piéton  
**Réglementation :** haies et appareils bruyants  
**Le chiffre :** repas à domicile  
**Santé :** recherche médecin traitant  
**Mobilité :** tester les vélos électriques  
**Seniors :** ateliers du CCAS  
**État civil :** le compte d'identité numérique  
**Inter'Co**  
 Énergie & logement/Eaux/Bio-déchets

### Budget 2025

Ambitieux, prudent et équilibré

**Logement :** faire une demande  
**Urbanisme :** point sur le PLU  
**Environnements :** retour des nuisibles  
**Festivités :** Carnaval 2025  
**Information :** se tenir informé à Villard-Bonnot

**CSC Brignoud :** Griboulivre  
**Associations :** théâtre, musique et foot...  
**Rendez-vous :** idées de "sorties culture"  
**À vos agendas**  
 Maison Bergès - Espace Aragon - Municipalité

*Fidèlement*  
**Patrick Beau**  
 Maire de Villard-Bonnot





[ Petite Enfance ]

## Des nouvelles du Relais Petite Enfance

En mars, le Relais Petite Enfance était en fête. Depuis 3 ans maintenant, l'équipe prend part à un événement national : la Semaine de la Petite Enfance.



Il s'agit d'une manifestation fédératrice réunissant chaque année les enfants et leurs familles, les professionnels et les collectivités pour sensibiliser autour des enjeux de l'éveil et du développement des tout-petits. Elle met en lumière l'importance cruciale des premières années de vie, déterminantes pour le développement cognitif, émotionnel et social.

**Pour sa 3<sup>ème</sup> édition, le RPE (situé au Centre Socio-culturel de Brignoud) a donc proposé des animations et des temps d'échanges du 15 au 21 mars dernier.**

Le thème 2025 était : « **Encore ! jouer à l'infini** ». Un sujet bien connu des parents ! Cette année, l'idée était de permettre au public de vivre une expérience de lâcher-prise, durant laquelle les parents laissent aux enfants le temps de la répétition, et l'émergence de la créativité. Parmi les activités proposées, la boom des familles et l'espace sensoriel, moteur et ludique ont rencontré un grand succès. Pour l'occasion, la Ludothèque a séduit également les familles en mettant en avant une sélection de jeux spécialement pour les petits. Enfin, les temps d'histoires et de comptines furent très appréciés. La médiathèque du CSC a quant à elle accueilli un temps d'échanges important dédié aux futurs parents, en présence des professionnels de la Petite Enfance. Car oui, c'est cela aussi la Semaine de la Petite Enfance. ●



Le Relais Petite Enfance a changé son courriel. Désormais, l'équipe peut être contactée à l'adresse [rpe@csc-brignoud.fr](mailto:rpe@csc-brignoud.fr)



[ Éducation ]

## Un bonhomme émotions pour sensibiliser les élèves au harcèlement

Sur le temps de l'accueil périscolaire, les équipes de l'école Jules-Ferry ont fabriqué avec les enfants un bonhomme des expressions des sentiments. Il s'agit d'une boîte à émotions à disposition des enfants, lors des temps de garderies (matin et soir). **L'objectif ? Sensibiliser les enfants au harcèlement et libérer la parole.** Ils peuvent déposer de petits mots, exprimant leurs émotions du moment. Cette boîte est relevée une fois/semaine par l'équipe périscolaire. ●

[ Jeunes ]

## Vous cherchez un emploi cet été ?

### Postulez à Villard-Bonnot !

Envie de faire vos premiers pas dans l'environnement professionnel, gagner un peu d'argent en vue d'un voyage ou de passer le permis ?

Alors le moment est venu de rédiger votre CV et votre lettre de motivation ! Comme chaque été, la Mairie propose plusieurs postes aux jeunes Villardiens du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août. Ces jobs d'été sont répartis entre les filières administratif, technique et périscolaire.

Comment ? Envoyez par courriel votre CV et votre lettre de motivation adressée à Monsieur le Maire avant le 30 avril. N'oubliez pas de préciser vos disponibilités ainsi que les secteurs où vous aimeriez travailler. Seules conditions : avoir 16 ou 17 ans (révolus), résider sur la commune et n'avoir jamais travaillé pour la Collectivité. ●

● [recrutement@villard-bonnot.fr](mailto:recrutement@villard-bonnot.fr)



[ Prévention ]



## Permis piéton

### La Police municipale fait de la pédagogie auprès des écoliers

« Avant de traverser, je regarde des deux côtés pour voir s'il y a un véhicule ». La consigne est d'une évidente simplicité, pourtant il est nécessaire de la rappeler. Elle, et bien d'autres font partie de la formation « Permis piétons », dispensée par l'équipe de la Police Municipale aux écoliers de la Commune.

Comme l'explique Virginie, Brigadier-Chef Principal de la Police Municipale de Villard-Bonnot : « ce dispositif est un programme national de prévention du risque piéton, qui existe depuis novembre 2006. Nous intervenons auprès des élèves de CM2, avec l'aide de supports délivrés par l'association Prévention MAIF ».

#### L'objectif de ce programme est double.

Tout d'abord, il permet de responsabiliser les enfants en leur faisant prendre conscience qu'ils sont plus

exposés que les adultes. Ensuite, il met en lumière les bienfaits de la mobilité pédestre : il s'agit d'un mode de déplacement sûr et sain. Ainsi, les policiers municipaux ont développé leur propos autour de différents thèmes et situations via des vidéos. Le petit plus ?

Un quiz final qui a permis aux élèves de tester leurs connaissances en jouant. Au final, les élèves de 5 classes ont obtenu leur Permis Piétons, en début d'année. ●



## Le CHIFFRE 20023 repas à domicile

délivrés par l'équipe de portage en 2024



C'est l'occasion de remercier tous les agents pour leur efficacité pour cette mission auprès des Villardiens. En 2025, les jeunes femmes ont commencé l'année bien chaussé et bien au chaud ! En effet, la Collectivité a souhaité revoir leur équipement pour des versions plus performantes, adaptées à leurs conditions de travail. Elles ont désormais des vestes plus chaudes et imperméables, ainsi que des chaussures antidérapantes... de quoi braver le froid et la pluie ! ●

## Réglementation ]

C'est le printemps, et avec lui vous serez nombreux à vous adonner au jardinage ! Pour la sérénité et la sécurité de tous, quelques rappels importants.

### L'entretien des haies

Article 673 du Code civil : vous devez couper les branches qui dépassent sur la voie publique et sur la propriété du voisin. Bon à savoir : un arbuste ou une haie plantée en limite de propriété dont la hauteur dépassant 2 m doivent toujours être plantés à une distance de 2 m de chez le voisin, tandis que les plantations d'une hauteur inférieure à 2 m doivent être plantées à 50 cm minimum de la limite de propriété. Les haies doivent toujours être élaguées et entretenues par le propriétaire ou locataire du terrain sur lequel elle est placée.

➔ Pour des haies problématiques, la police municipale n'intervient que si cette dernière dépasse sur le domaine public.

➔ Pour des haies situées sur des parcelles privées, entraînant des conflits de voisinage, vous pouvez consulter un médiateur.

### Le bruit "bricolage et appareils à moteur"

Par arrêté préfectoral de l'Isère 97-5126, les appareils à moteurs sont autorisés :

- du lundi au vendredi... 8 h 30 > 12 h et 14 h > 19 h 30
  - le samedi ..... 9 h > 12 h et 15 h > 19 h
  - le dimanche et les jours fériés ..... 10 h > 12 h
- ➔ le seuil des 22 h n'existe pas !

Tout bruit excessif peut être sanctionné, quelle que soit l'heure. Vous risquez une contravention de 3<sup>ème</sup> classe pour émission de bruit ou tapage diurne ou nocturne troublant la tranquillité d'autrui.

### Stationnement gênant les jours de marché

Il est rappelé aux usagers que le stationnement les jours de marché, mardi et samedi, place du 24-Août à Brignoud, est interdit de 5 h du matin à 14 h.

Les véhicules ne respectant pas cette interdiction seront mis en fourrière. ●



[ Santé ]

## Vous êtes à la recherche d'un **médecin traitant**



**La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Grésivaudan [CPTS]** réunit l'ensemble des acteurs du système de santé de 50 communes du Grésivaudan. Parmi ses missions, l'une d'entre elles consiste à faciliter l'accès aux soins pour les habitants du territoire, dont fait partie Villard-Bonnot. La CPTS **vous aide dans vos démarches pour avoir un médecin traitant.**

**Pour qui ?** Toutes les personnes n'ayant pas de médecin traitant, où dont le médecin sera bientôt à la retraite ; Toutes les personnes habitant dans le Grésivaudan.

**Comment ?** La CPTS met à votre disposition un formulaire à remplir et leur renvoyer (500, boulevard de la République, 38190 Froges). Les informations recueillies permettront aux équipes d'effectuer une recherche auprès des médecins généralistes du territoire. La CPTS précise qu'il ne s'agit pas d'une liste d'attente et qu'il n'y a pas de garantie de trouver une solution pour tous les demandeurs. ●

**Démarche en ligne :**

[app.citana.fr/coordination/14472/liste-attente/mt/home](http://app.citana.fr/coordination/14472/liste-attente/mt/home)

**Télécharger et imprimer le formulaire papier :**

[cpts-gresivaudan.fr/trouver-medecin-traitant](http://cpts-gresivaudan.fr/trouver-medecin-traitant)

**Contact**

[contact@cpts-gresivaudan.fr](mailto:contact@cpts-gresivaudan.fr) - ☎ 04 76 92 17 62

[www.cpts-gresivaudan.fr](http://www.cpts-gresivaudan.fr)

### info!

**Le cabinet Foray (situé sur Villard-Bonnot) a cessé son activité en mars. La patientèle est reprise par les infirmières libérales Lila Viron et Orianna Cavagna.**

Attention, leur cabinet, ouvert au 1<sup>er</sup> avril, se situe sur la commune de Saint-Ismier :

➡ 35bis, allée de Champrond - Saint-Ismier

📧 [DVsoins.idel@hotmail.com](mailto:DVsoins.idel@hotmail.com)



Retrouvez les professionnels de santé en exercice sur la commune de Villard-Bonnot

[www.villard-bonnot.fr](http://www.villard-bonnot.fr)

[ Activités & vie locale ] > [ Services de proximité ] > [ Annuaire des professionnels de santé ]

[ Mobilité ]

Et si on vous disait qu'il est possible d'essayer un vélo à assistance électrique gratuitement, pendant un mois ! Vous seriez partant ?

**SMMAG**

**Mvélo + > Agence Crolles**

➡ 431, avenue Ambroise-Croizat - Crolles

📧 [territorialisation.mvelo-plus@cykleo.fr](mailto:territorialisation.mvelo-plus@cykleo.fr)

## Le 13 juin, le SMMAG vous permettra de **tester les vélos électriques... gratuitement!**

À nouveau, Villard-Bonnot s'associe avec Mvélo + pour proposer ce test gratuit aux Villardiens intéressés. Comme l'explique Bruno Goninet, conseiller de la Majorité investit dans ce dispositif : « Grâce à notre collaboration avec le SMMAG, nous proposons pour la troisième année consécutive, cet atelier découverte. Il permet de créer du lien et de promouvoir ce mode de déplacement doux sur la commune ».

**Le 13 juin, l'équipe de Mvélo + sera présente sur le parking du lycée Marie-Reynoard pour faire découvrir la pratique du vélo électrique.** Après inscription et signature d'un contrat de prêt, les participants se verront remettre un vélo gratuitement, pour une durée d'un mois. L'objectif de l'équipe de Mvélo + était d'accompagner, de conseiller et de favoriser l'accès à l'information et aux bonnes pratiques les (futurs) cyclistes qui à l'issue du test souhaiteraient investir dans un VAE. ●



# Carton plein pour les ateliers du **CCAS**

Centre Communal d'Action Sociale

[ Seniors ]

Voici un nouveau souffle pour les Ateliers CCAS. Et quel souffle !

Ce printemps, l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale a mis en place des ateliers de gym douce spécialement conçus pour les seniors.

Animées par Sabine Guyonnet (B'Ailes Donne Sport), ces séances, adaptées à chaque participant, visent à améliorer la mobilité, renforcer la musculature et favoriser le bien-être. Un programme bienveillant qui permet de maintenir l'autonomie et de créer des liens sociaux. **Cette formule a su séduire les Villardiens, car dès la première séance, le 25 mars, ils étaient 19 participants !**

Ces ateliers ont été réalisés avec le soutien de la CNSA, dans le cadre de la Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de l'Isère.

## Les rendez-vous du CCAS : à vos agendas !

Au CCAS de Villard-Bonnot, on bichonne nos seniors. Après les ateliers ponctuels, il est temps d'ouvrir vos agendas pour un temps festif. En mai : on danse ! oui, le Repas des seniors, rebaptisé « **Repas dansant** », se tiendra mercredi 14 mai 2025, à l'Espace

**Bergès**. Au programme, un bon repas, de la musique et... une cabine photo dans laquelle les convives pourront immortaliser leur venue et ainsi garder un souvenir !

En septembre, on prend du temps pour soi et pour bien s'informer auprès des professionnels de santé/bien-être **au Forum des Préventions !** (6 septembre - le parking du lycée Marie-Reynoard) En octobre, on profite d'une semaine entière d'activités, à l'occasion de la **Semaine bleue ! Du 6 au 10 octobre 2025**, le CCAS vous donne rendez-vous salle Georges-Bizet avec ses partenaires, au rythme d'un atelier gratuit par jour ! ●

☎ 04 76 45 79 96 96/04 76 45 79 42

✉ [affaires\\_sociales@villard-bonnot.fr](mailto:affaires_sociales@villard-bonnot.fr)



**Pour toutes les animations réservées aux habitants âgés de 70 ans et plus, l'inscription auprès du CCAS est obligatoire !**

## À Villard-Bonnot, faites certifier votre compte d'identité numérique « France Identité »

Depuis le 24 février 2025, vous pouvez faire certifier votre identité numérique, pour le dispositif « France Identité Numérique », en mairie de Villard-Bonnot.

### De quoi parle-t-on ?

France Identité Numérique est un programme chargé de concevoir et de mettre en œuvre une solution d'identification numérique pour l'ensemble des citoyens. Il s'agit d'une application, gratuite et disponible sur smartphone IOS et Android. L'idée est que vous gardiez la maîtrise de vos données d'identité, grâce à cet outil, à l'heure où de nombreuses démarches sont dématérialisées. L'application permet notamment d'établir une procuration de vote 100% dématérialisée ou de présenter ses papiers d'identité en version numérique. Elle prouve votre identité sans divulguer toutes vos données, d'éviter l'usurpation de votre identité, et de remplacer vos identifiants et mots de passe.

### Pour qui ?

L'application est disponible pour les **personnes majeures, possédant une carte nationale d'identité électronique** (format carte bancaire) et un smartphone compatible (Android/IOS).

### Comment ?

Si vous remplissez les critères présentés ci-dessus, vous pouvez télécharger l'application « France Identité Numérique » et suivre les premières instructions. Ces dernières permettent d'initialiser la demande de certification (depuis l'application) et aboutissent à la création d'un QR Code. Dès lors et avec ces éléments (CNI, appli et QR Code) vous pouvez vous rendre en Mairie – service État Civil – pour la certification de votre compte. Elle est réalisée par un agent de mairie. Il vérifie l'identité et confirme que l'utilisateur du compte France Identité est bien le titulaire légitime de la carte d'identité rattachée au compte. 24 à 48 heures après votre passage, vous recevrez une notification (application et courriel) avec le résultat de votre demande de certification.

**IMPORTANT !** L'identité numérique ne remplace pas la carte d'identité et les démarches physiques déjà existantes. ●

## [ État Civil ]



### Mairie, service de l'État Civil

☎ du lundi au vendredi

9 h-11 h 30 et 13 h 30-16 h 30

sauf vendredi : fermeture à 16 h ☎

[etat-civil@villard-bonnot.fr](mailto:etat-civil@villard-bonnot.fr); 04 ☎

76 45 79 45



## [ Energie &amp; logement ]

Des permanences en Mairie  
pour vous aider à rénover votre logement !

La Communauté de communes Le Grésivaudan a mis en place de nouvelles aides à la rénovation avec une prise en charge pouvant atteindre 100 % du coût des travaux\* en maison individuelle et en copropriété.

Alors, que ce soit pour faire des économies d'énergie, adapter son logement ou réaliser une rénovation lourde, bénéficiez d'aides financières et d'un accompagnement gratuit et neutre d'un conseiller en rénovation. Retrouvez l'ensemble des informations sur internet. ●

[www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)

**Rendez-vous à la permanence  
de Villard-Bonnot**

- ✚ en mairie - 20 Boulevard Jules Ferry.
- 🕒 tous les vendredis de 10h à 12h avec ou sans rendez-vous
- ☎ 0801 902 138 (appel gratuit)

\* Les aides octroyées par la communauté de communes Le Grésivaudan sont soumises à des critères de revenu et/ou à certaines conditions.



## [ Eaux ] La relève des compteurs est en cours



Les agents du service des eaux de la Communauté de communes Le Grésivaudan procèdent actuellement à la relève des compteurs d'eau sur la Commune, et jusqu'au 30 mai 2025. En cas d'absence de l'abonné et/ou de compteur inaccessible (en domaine privé sans présence de l'utilisateur ou en cas de regard non dégagé), des avis de passage au nom du

Grésivaudan, seront déposés dans les boîtes aux lettres.

**Le saviez-vous ?** Après passage du technicien, vous pouvez transmettre votre index via l'espace abonné! ●

✉ [servicedeseaux@le-gresivaudan.fr](mailto:servicedeseaux@le-gresivaudan.fr)

🌐 [eaux.le-gresivaudan.fr](http://eaux.le-gresivaudan.fr)

## [ Bio-déchets ]

## C'est reparti pour la distribution de composteurs !

Cette année, le coup d'envoi a été donné au Versoud le 12 mars. Les rendez-vous s'enchaînent sur le territoire jusqu'au 27 juin. Cette opération d'ampleur pour Le Grésivaudan s'inscrit dans le cadre de l'obligation de traitement des biodéchets.

**Petit rappel pour vous inscrire****à l'une des permanences :**

• **Vous avez une carte de déchetterie et un compte personnel ?** Vous pouvez vous inscrire directement à une permanence de distribution près de chez vous depuis notre site.

• **Vous avez une carte de déchetterie mais pas encore de compte personnel** et vous avez donné

une adresse courriel valide au moment de la création de votre carte ? Le service Déchets vous a adressé un mail dans lequel se trouve votre référence usager. C'est cette référence qui va vous permettre de créer votre espace personnel et donc de vous inscrire à une permanence de distribution. Si vous n'avez pas votre référence usager, vous pouvez la demander en ligne.

• **Vous n'avez pas de carte de déchetterie ?** Demandez-la en ligne sur notre site ou directement à l'accueil du service Déchets. Dans tous les cas, le service reste à votre disposition. ●

✉ [dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr](mailto:dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr)

☎ 04 76 08 03 03

🌐 [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)



Le 25 mars, le Conseil Municipal de Villard-Bonnot a voté son budget pour l'année 2025. Ce budget, le dernier de ce mandat, se caractérise par une assise financière solide, fruit d'une gestion saine et équilibrée. Grâce à cela, et malgré un contexte économique difficile, la Collectivité peut maintenir ses objectifs, en adéquation avec les 4 grands axes stratégiques définis en 2020.



# Budget 2025

## Ambitieux, prudent et équilibré

### Fonctionnement

#### Dépenses

Charges à caractère général	2 240 057 €
Charges de personnel	3 968 000 €
Atténuations de produits	220 000 €
Dépenses imprévues	0 €
Opérations d'ordre entre sections	553 000 €
Virement à la section d'investissement	1 472 562 €
Autres charges gestion courante	1 630 272 €
Frais financiers	157 440 €
Charges exceptionnelles	8 000 €
Dotations aux amortissements	0 €

#### Recettes

Excédent reporté	1 013 478 €
Atténuation de charges	70 000 €
Opérations d'ordre entre sections	83 577 €
Produits des services	529 000 €
Impôts et taxes	6 742 000 €
Dotations et participations	623 276 €
Autres produits de gestions courantes	879 000 €
Produits financiers	309 000 €
Produits exceptionnels	0 €
Reprise sur provisions	0 €

10 249 331 €



5 214 403 €

### Investissement

#### Dépenses

Op. d'ordre de transfert entre sections	83 577 €
Opérations patrimoniales	105 775 €
Dotations, fonds divers, réserves	0 €
Emprunts et dette assimilées	645 000 €
Immobilisations incorporelles	237 563 €
Immobilisations corporelles	1 060 925 €
Immobilisations en cours	1 964 753 €
Participations	0 €
Comptabilité distincte rattachée	394 000 €
Déficit reporté	722 810 €

#### Recettes

Excédent reporté	0 €
Virement de la section de fonctionnement	1 472 562 €
Produits des cessions	330 000 €
Op. d'ordre de transfert entre sections	553 000 €
Opérations patrimoniales	105 725 €
Dotations, fonds divers, réserves	1 647 566 €
Subventions d'investissement reçues	210 000 €
Emprunts et dettes assimilées	500 000 €
Participations	1 500 €
Comptabilité distincte rattachée	394 000 €

### Quelques mots de...



**Patricia Baga**  
3<sup>e</sup> adjointe  
Chargée des finances,  
du commerce local  
et des associations



« Le budget 2025 s'inscrit dans un contexte économique et politique difficile et incertain qui amène à une construction budgétaire adaptée et prudente.

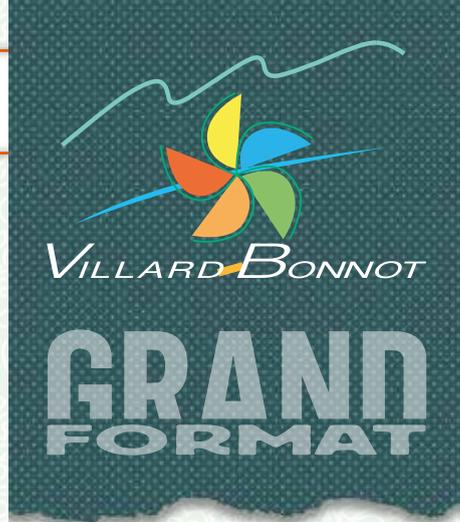
La loi de finances 2025 impacte la majorité des collectivités pour un montant d'1 milliard d'euros avec notamment la création d'une contribution supplémentaire, la baisse drastique du Fond Vert, et l'augmentation des cotisations retraites des fonctionnaires.

Malgré ces nouvelles difficultés la Commune présente un budget 2025 ambitieux, responsable et équilibré de plus de 15 M€ dont plus de 5 M€ en section d'investissement. Elle emprunte cette année 500 000 €. Et cette année encore, les taux d'imposition ne seront pas augmentés. Pour atteindre ce résultat, la Commune peut compter sur des recettes dynamiques et une maîtrise de ses dépenses de fonctionnement. Sur l'ensemble du mandat, la Commune aura réussi à conserver un niveau d'investissement important (+ 3 M€ en moyenne/ an uniquement pour les dépenses d'équipement) sans augmenter les taux d'imposition des Villardiens.

La Commune a également diminué son niveau d'endettement. La dette par habitant est ainsi passée de 1 065 € à 809 €. L'épargne brut a augmenté sur cette période de 14 % et la capacité de désendettement de la Commune est passée de plus de 5 années à moins de 3,5 années. La Commune présente ainsi, grâce à sa gestion saine, une assise financière solide. Sa capacité d'action future est préservée. C'est une grande satisfaction pour l'équipe municipale et moi-même.

Je remercie les élus pour avoir gardé le cap politique fixé. Également les agents pour leurs compétences et l'accompagnement indispensable aux élus. » ●





# Finances 2025



## Aménagements

Cette année à nouveau, la Commune investit et agit pour ses habitants. Les dépenses d'investissement qui représentent environ 3,47 M€ vont permettre de maintenir le cap engagé. Présentation de quelques projets à venir.

Pour mémoire : l'aménagement du secteur de l'Église, chantier d'envergure, représente un budget de 1,28 M€ pour 2025. (voir Grand Format - VB-Infos n°111).

### Cimetière

#### Des aménagements pour clarifier et requalifier ce lieu de recueillement

Avec le vieillissement des infrastructures et toujours dans la démarche globale de ville fleurie, **la Collectivité a décidé d'entreprendre des rénovations pour ramener du végétal et redonner à cet espace un caractère paisible et respectueux.** Dans cet esprit, une enveloppe de 240 000 € est prévue au budget communal de cette année et à peu près autant est prévu en 2026. Les travaux pour traiter l'ensemble du cimetière s'étaleront sur deux années.

L'un des objectifs majeurs est d'unifier et de végétaliser les différentes zones du cimetière, qui sont au nombre de 5 aujourd'hui. Pour cela, le programme d'aménagement prévoit **la réfection des allées**, en créant des axes principaux et secondaires. Leur traitement sera réalisé en terre/pierre végétalisée et en pavés. **La liaison sera facilitée par une signalétique claire et régulière.** Ces travaux visent également à renforcer la qualité de l'accueil des visiteurs tout en respectant le caractère historique du cimetière. Pour cela, **du mobilier urbain sera installé, les sépultures et les sites remarquables seront mis en valeur** (cénotaphe, carré militaire, columbarium...).

Enfin, **des espaces verts seront créés.** Des plantations adaptées à l'environnement local apporteront de la verdure et du calme, contribuant ainsi à la tranquillité du site. Toujours dans un souci d'amélioration et de préservation de l'environnement, **les points de collecte et de tri des déchets actuels seront retravaillés.** La Collectivité mise sur des infrastructures qualitatives, s'adaptant au lieu et aux consignes de tri actuelles. Elle compte également **sur le respect et l'implication des visiteurs.**

Ce projet d'embellissement s'inscrit dans une volonté de valoriser ce lieu de mémoire tout en répondant aux besoins d'entretien, de respect et de sérénité pour les familles et les proches des défunts. ●



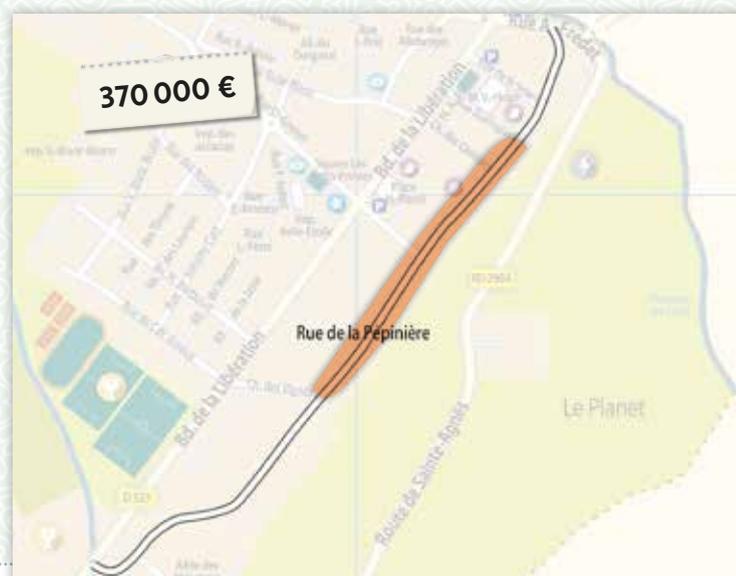
### Voirie : rue de la Pépinière

En mai 2025, la rue de la Pépinière (de la rue Stalingrad au chemin des Vignes) fera l'objet d'importants travaux d'aménagement, jusqu'à la fin de l'année. Ce projet, porté conjointement par la Collectivité, la Communauté de communes Le Grésivaudan et GreenAlp, permettra d'améliorer la qualité de vie et la sécurité des riverains.

Comme dans un orchestre, chacun jouera sa partition. Ainsi, **le service des eaux du Grésivaudan** interviendra sur le réseau d'eau potable, pour un renouvellement complet de la canalisation d'alimentation d'eau potable et l'adaptation des branchements individuels.

**GreenAlp**, de son côté, réalisera l'enfouissement des réseaux secs. Il s'agit ici de mettre en terre tous les réseaux d'électricité et les infrastructures pour les réseaux de télécommunication. Pour le compte de la Commune, GreenAlp enfouira et renouvellera également le réseau d'éclairage public avec passage en LED. Ce processus vise à améliorer l'esthétique du paysage urbain et à réduire les risques liés aux intempéries ou aux accidents, mais aussi à réaliser des économies d'énergie.

**La Commune**, quant à elle, portera au terme de ces travaux le reprofilage de la voirie largement impactée par les tranchées. Cette étape consiste à modifier la forme de la route (inclinaison, courbes, pentes) pour améliorer l'écoulement des eaux de pluie de la voirie en tenant compte des accès existants et ne pas aggraver l'écoulement naturel des eaux de versant. Dans la mesure du possible et suivant les largeurs de chaussée disponibles, des cheminements mode doux seront maintenus. En agissant ainsi, **c'est la sécurité et le confort des usagers qui sont au cœur des préoccupations de la Collectivité.** Au budget 2025, 370 000 € sont inscrits sur ce projet. Cette enveloppe se décompose entre les études, la maîtrise d'œuvre, les travaux sur l'éclairage public, le reprofilage de la voirie et le réseau pluvial. ●





## Sécurité

### La Commune poursuit ses efforts en matière de vidéoprotection

La vidéoprotection a été mise en place en 2018 sur le territoire communal. Depuis, le déploiement de ce dispositif se poursuit et a atteint le nombre de 43 caméras en 2023. Cette année, la Municipalité compte installer de nouvelles caméras. C'est la raison pour laquelle une enveloppe d'une valeur de 40 000 € est prévue au budget 2025. L'objectif est d'atteindre un maillage cohérent sur la Commune. Ainsi les endroits stratégiques comme les grands boulevards, les entrées et sorties de la ville, des parkings ou encore des ronds-points, sont privilégiés.

Parfois sujet d'interrogation, la vidéoprotection est strictement encadrée par la loi. Pour en savoir davantage sur le cadre, le traitement et le visionnage des images. ●

[www.villard-bonnot.fr/1322-video-protection.htm](http://www.villard-bonnot.fr/1322-video-protection.htm)



25 000 €

## Éducation

### Amélioration de l'accueil des enfants à besoins spécifiques

L'éducation est l'une des grandes priorités de la Municipalité. C'est la raison pour laquelle elle investit aussi bien en termes de moyens humains, techniques et financiers. L'objectif ? **Garantir l'accès à l'éducation dans les meilleures conditions possibles.**

La Commune soutient également fortement l'accueil des enfants avec des besoins spécifiques. Ainsi, afin de pallier les carences de l'État, la Collectivité a créé 3 emplois pour l'année scolaire 2024-2025, pour renforcer l'encadrement de ces enfants sur le temps de la pause méridienne, par les équipes du périscolaire. Ces emplois (11 h/semaine) ne sont pas permanents : ils assurent la permanence jusqu'à ce que l'État prenne en charge l'accompagnement humain des élèves en situation de handicap sur ces temps méridiens, comme le prévoit la Loi du 27 mai 2024. La reconduction de ces emplois en 2025, qui représente cette année un montant de 25 000 €, sera traitée en juin prochain. ●



## Santé

### Un Pôle santé en projet à Brignoud

À l'occasion des vœux à la population, Patrick Beau, Maire de Villard-Bonnot, annonçait la **création prochaine d'un pôle médical sur la Commune**. Le projet se concrétise. En effet, c'est en lieu et place des anciens locaux de La Poste de Brignoud que le centre de santé verra le jour.

À l'heure où nous imprimons le journal, **un compromis de vente est en cours de rédaction entre la Collectivité et SantéAlp pour la vente du bâtiment pour un montant de 300 000 €**. Le choix de s'associer avec cette société n'est pas anodin. En effet, SantéAlp est un promoteur immobilier spécialisé dans la création de maisons de santé pluridisciplinaire. Lors de l'élaboration du projet, l'entreprise se charge également de la recherche de professionnels de santé exerçant différentes spécialités. SantéAlp prévoit - après démolition de l'édifice actuel - la construction d'un immeuble comprenant un rez-de-chaussée et 2 étages, soit un peu plus de 1 000 m<sup>2</sup> dédiés aux professionnels de santé, afin qu'ils y ouvrent leurs cabinets. Enfin, le dernier et troisième étage (en attique) accueillera de futurs logements. Sur les extérieurs, 23 places de stationnements (9 en extérieur, 14 en sous-sol) et des espaces verts seront créés.

**La construction de ce pôle médical s'inscrit dans la volonté de la Municipalité de renforcer l'offre de services de santé et d'assurer un avenir plus sain et serein pour tous ses citoyens.** ●



**Pas d'augmentation d'impôts en 2025**

### Les taux d'imposition de la commune n'augmenteront pas

Après délibération, la Municipalité confirme sa décision **de ne pas augmenter la fiscalité locale**. Par conséquent, les taux des taxes foncières sur les propriétés bâties et non-bâties restent respectivement fixés à 41,27 % et 44,50 %. De plus, le taux de la taxe d'habitation demeure à 7,50 %. ●

# Comment réaliser une demande de logement social

Créé en 2018, le Pôle logement centralise les demandes de logements sociaux de Villard-Bonnot, Le Versoud et Froges. Les services logement des trois communes travaillent donc ensemble sur un parc immobilier important. Voyons maintenant les étapes clés d'une demande de logement.

## BON à savoir

**Le délai d'attente pour obtenir un logement social varie. Il dépend à la fois de l'urgence dans laquelle se trouve le demandeur et de la disponibilité du type de logement qu'il souhaite.**

Par exemple, sur Villard-Bonnot, les T2 et T4 sont peu nombreux, très demandés et leur rotation est faible. L'attente peut être assez longue. En revanche, les T3 sont des biens fréquents, avec une rotation fluide et moins sollicités par les demandeurs. L'attente est donc plus courte que pour d'autres logements. ●

## Boite à outils du pôle logement

### Les permanences des 3 guichets

→ **Mairie de Villard-Bonnot**  
 🕒 Lundi & vendredi de 13 h 30 à 16 h 30  
 ☎️ 04 76 45 79 55

→ **Mairie du Versoud**  
 🕒 Mardi de 9 h à 12 h  
 ☎️ 04 85 98 92 55

→ **Mairie de Froges**  
 🕒 Jeudi de 13 h 30 à 17 h  
 ☎️ 04 76 71 40 65

📧 [polelogement@villard-bonnot.fr](mailto:polelogement@villard-bonnot.fr)



### 1 Je me procure le formulaire de demande "Cerfa 14069\*05"

- Sur le site de la Mairie : [www.villard-bonnot.fr](http://www.villard-bonnot.fr) [Démarches]
- ou : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R34754](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R34754)
- Je prends rendez-vous avec le Pôle logement pour qu'un agent me délivre le formulaire et la liste des pièces à fournir

### 2 Je dépose ma demande complète au Pôle Logement (dossier et toutes les pièces jointes)

- Par courriel : [polelogement@villard-bonnot.fr](mailto:polelogement@villard-bonnot.fr)
- Sur rendez-vous auprès d'un des guichets du Pôle Logement

### 3 La demande déposée, je reçois une notification

(courriel et message téléphone) qui me confirme que mon dossier est bien enregistré. Il est désormais sur une liste d'attente



### 4 À chaque fois que des logements se libèrent le Pôle Logement étudie les demandes sur liste d'attente

En fonction du logement souhaité (T1, 2, 3 ou 4), de l'urgence de la situation du demandeur, le Pôle sélectionne 3 dossiers, les classe par ordre de priorité et émet un avis. La sélection est alors transmise aux bailleurs sociaux.

### 5 Le bailleur en charge du logement libéré me contacte

- À la suite d'une visite je peux :
- refuser
  - me positionner sur le bien

### Pour un logement, le bailleur social peut avoir plusieurs demandeurs intéressés.

- Les dossiers des demandeurs sont présentés en Commission d'Attribution Locative (CAL) organisée par le bailleur social

### 7 La Commission d'attribution a statué.

Le bailleur m'informe directement de l'aboutissement de ma démarche. (négative ou positive)



# Le Plan Local d'Urbanisme de Villard-Bonnot se poursuit

Depuis 2023, la Collectivité travaille à la révision de son Plan Local d'Urbanisme. Elle a d'ailleurs repensé son Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), qui a par la suite été débattu lors du Conseil Municipal du 30 janvier 2024. Il retranscrit le projet politique de la Ville et définit les orientations d'urbanisme et d'aménagement pour les 12 prochaines années.

## Où en sommes-nous dans la révision

C'est dans ce contexte de révision que la Collectivité s'est engagée en 2024 à traduire concrètement les objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durables à travers les pièces réglementaires du Plan Local d'Urbanisme. Il s'agit ici du règlement graphique, aussi appelé le plan de zonage, et du règlement écrit.

### • Les règlements écrit et graphique présentés aux habitants

Le 18 mars dernier, la Collectivité a organisé une deuxième réunion publique, pour laquelle de nombreux habitants avaient fait le déplacement. L'objectif était de présenter aux habitants les futures règles d'occupation du sol et les différentes zones travaillées lors des différents groupes de travail. Faisons le point.

### • Les règlements écrit et graphique définissent l'usage et la constructibilité du sol.

Ces deux documents sont complémentaires et servent de base pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Le règlement graphique – ou plan de zonage – divise le territoire en différentes zones : les zones urbaines « U » (secteur équipé des réseaux secs/eaux et déjà urbanisés) ; les zones agricoles « A » (secteur protégé pour son potentiel agronomique, biologique ou économique) ; les zones naturelles « N » (protégés pour sa qualité et son intérêt environnemental).

Le règlement écrit accompagne le plan de zonage. Il est composé de 3 parties :

- destination des constructions, usages des sols & nature des activités ;
- caractéristiques urbaines, architecturales, environnementales & paysagères ;
- équipement & réseaux.

### • À la suite de la présentation...

Les élus ont proposé un temps de questions-réponses afin de répondre aux différentes interrogations des habitants. Vous pouvez trouver le support de la réunion sur le site internet de la Commune.

## Et maintenant ?

En ce début d'année 2025, la traduction réglementaire des objectifs inscrits dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables se poursuit. Après avoir établi le règlement écrit et graphique, les élus s'attachent à écrire les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui déterminent sur des secteurs stratégiques les conditions d'aménagement. ●

Le PLU s'écrit avec vous !

- **Pour vous informer**, n'hésitez pas à vous rendre régulièrement sur le site internet de la commune et à consulter le bulletin municipal : des articles sont spécifiquement rédigés.
- **Une exposition évolutive** retraçant l'avancement du projet est installée à l'accueil de la Mairie.
- **Le registre de concertation** est toujours ouvert et doit vous permettre d'inscrire vos remarques, suggestions et souhaits.



Parce que les règlements (écrit et graphique) sont complexes, vous pouvez trouver tous les détails sur le site de la commune.  
[www.villard-bonnot.fr](http://www.villard-bonnot.fr) > [Découvrir la ville] > [PLU]



## L'été arrive...

Face aux nuisibles, on reste prudent !



### Les moustiques sont de retour... et ils piquent !

Alors pour préparer votre été, et aussi pour limiter la prolifération des moustiques tigres, il est essentiel d'adopter quelques gestes simples mais efficaces.



Tout d'abord, on élimine les endroits où l'eau peut stagner. Ce réflexe est crucial ! Les moustiques tigres pondent leurs œufs dans des récipients contenant de l'eau, même en petites quantités. Il faut donc vider régulièrement les pots de fleurs, se débarrasser des pneus usagés, et vérifier les gouttières, les bidons ou les bâches qui peuvent accumuler l'eau.

Ensuite, on couvre les réservoirs d'eau, comme ceux des piscines ou des récupérateurs d'eau, pour éviter la stagnation.

#### On reste vigilant dans les jardins et les parcs

Pour éviter la formation de zones propices à la reproduction des moustiques, on garde un œil sur :

- matériel de jardin, jouets : videz-les, retournez-les ou rangez-les ;
- déchets : certains peuvent retenir de l'eau, pensez à les sécher ;
- coupelles sous les pots de fleurs, seaux, arrosoirs... : videz-les au moins 1 fois par semaine ;
- gouttières, rigoles, regards d'évacuation : curez-les pour faciliter l'écoulement des eaux ;
- réserves d'eau : couvrez-les de manière hermétique ;
- piscines et bassins : évacuez l'eau pouvant être retenue sur les bâches.

Ces gestes simples contribuent grandement à réduire la prolifération des moustiques tigres et à limiter les risques de transmission de maladies. ●

Pour suivre l'évolution de la situation, découvrez le bilan 2024 de l'EID

[www.villard-bonnot.fr/1328-faune-flore-locales.htm](http://www.villard-bonnot.fr/1328-faune-flore-locales.htm)

### Participez à la traque des frelons asiatiques !



Les frelons à pattes jaunes sont agressifs envers les intrus qui dérangent ou menacent leur colonie. Ils peuvent piquer plusieurs fois et injecter du venin à chaque piqûre, pouvant entraîner des complications. Considéré comme une espèce invasive et classée nuisible en France (danger sanitaire de deuxième catégorie – Arrêté du 26 décembre 2012), le frelon asiatique présente donc un réel danger pour la population et pour la biodiversité. Il faut donc détruire les nids pour enrayer sa prolifération. ●



#### Pour participer en cas de suspicion de nid

N'approchez pas et contactez l'organisme GDS 38 qui intervient sur demande

☎ 09 74 50 85 85 / @ info@gds38.asso.fr

Vous pouvez aussi alerter pour une intervention gratuite par internet :

[www.frelonsasiatiques.fr/signalement](http://www.frelonsasiatiques.fr/signalement)

# Carnaval 2025

## Tout un programme !

[ Festivités ]



### Un char d'exception

Depuis plusieurs années maintenant, les élèves élus au Conseil Municipal Jeunes de Villard-Bonnot sont aux manettes de la création du Char du Carnaval. **Avec l'aide de Damien Truchassout, les enfants laissent parler leur imaginaire et leur créativité à l'occasion d'ateliers ponctuels.** En quelques séances, le samedi matin, l'équipe découpe, assemble, peint le futur char. Cette année, ils ont choisi de recycler le char 2024 pour créer celui de 2025. Même à l'heure de la fête, les enfants n'en n'oublient pas leur engagement écologique. ●



### Découvrir l'envers du décor

Dans le cadre de la préparation au Carnaval, la **Collectivité proposait deux matinées portes ouvertes les 8 et 15 mars, à l'école Libération.**

De 10 h à 11 h 30, parents, habitant ou petits curieux, tous étaient les bienvenus dans la cour de l'école. L'objectif ? S'approprier l'événement et aider les enfants du CMJ à effectuer des petits bricolages en lien avec le char. Au-delà des préparatifs du char, il y avait aussi la volonté de faire découvrir les aménagements de végétalisation réalisés cette année, ainsi que la fresque sur le Cycle de l'eau et l'hydroélectricité, imaginée et conçue par le graphiste Le Brillant Renard. En fin de matinée, un petit goûter organisé sur place a séduit tous les curieux et les bénévoles. ●

En musique, tous costumés et heureux de faire la fête, enfants et parents étaient rassemblés samedi 22 mars pour le Carnaval de la Commune. Cette année, la Collectivité a choisi de célébrer l'hydroélectricité ! En effet, 2025 marque le centenaire de l'exposition internationale de la houille blanche. Pour l'occasion, le char du Carnaval était un clin d'œil à cette technologie, particulièrement ancrée dans l'histoire de Villard-Bonnot.

## Place au défilé !

Le rendez-vous était fixé à 14 h où enfants et parents se sont retrouvés à Brignoud, place du 24 août. Une fois le top départ donné, à 14 h 15, c'est un cortège de quelque 350 personnes qui a emprunté le boulevard de la Libération et qui a poursuivi son chemin par la rue Rose-Blanc. Ponctuellement, **les élèves de l'association Crazy Mouv' ont multiplié les démonstrations de danse.** La foule s'est dirigée en musique grâce à la Batukada « ça percute ! », vers le complexe sportif René-Bœuf, via la rue Valérie-Blanc-Bruno. Une fois arrivé à destination, la fête battait son plein ! Après avoir brûlé M. Carnaval, tous les participants ont profité de la musique et des animations. Côté ravitaillement, la Commune a offert aux enfants un goûter, **tandis que les APE de Brignoud et du Sou des 3 écoles proposaient des boissons, pop-corn et barbe à papa aux adultes.** ●



# Parce que c'est important...

La Commune de Villard-Bonnot s'est équipée, au fil des ans, de différents moyens de communication. Du support papier au numérique, chaque Villardien (habitant ou acteur de la vie locale) à sa façon ou selon à sa préférence, peut aujourd'hui avoir accès aux informations communales.

## se tenir informé

### De chez soi!



#### « Villard-Bonnot »

L'appli mobile pour une info en direct  
Un mouvement de grève est annoncé ? Une réunion publique s'organise ? Des travaux vont perturber la circulation ? L'application « Villard-Bonnot » a été conçue afin que vous soyez les premiers informés de ce qu'il se passe dans votre commune ! Gratuite, l'appli est disponible sur smartphone et tablette, Android et IOS. Vous pouvez la télécharger sur le Play Store et l'App Store. ●

#### @villedevillardbonnot

la page Facebook de votre commune  
Depuis novembre 2020, Villard-Bonnot est présente sur le réseau social Facebook. Avec des publications régulières, ce support officiel propose des infos communales, des photos mais également des infos des partenaires et acteurs locaux (Maison Bergès, Espace Aragon, Communauté de communes Le Grésivaudan, Centre Socioculturel de Brignoud...). ●

#### www.villard-bonnot.fr

Retrouvez toute l'actualité de votre Ville sur le site internet [www.villard-bonnot.fr](http://www.villard-bonnot.fr). Mise à jour toutes les semaines, cette plateforme vous donne accès à toutes les informations pratiques de la Ville, à l'agenda, aux infos travaux, pharmacies de garde, pic pollution... Effectuez également de nombreuses démarches en ligne (formulaires, portail famille...)! ●

#### Le VB•Infos

Villard-Bonnot édite un bimensuel, le VB Infos magazine. Distribué directement dans les boîtes aux lettres, le journal est votre première source d'information ! Avec sa nouvelle formule mise en place en 2017, le VB•Infos vous propose 5 pages d'actualités, un sujet approfondi dans la rubrique « Grand Format », l'info 100% villardienne avec « VB & Vous », un espace dédié « Culture et Loisirs » et toujours l'Agenda et les informations pratiques. Cinq rendez-vous par an à ne pas manquer ! ●

#### Le VB•Guide

Au début de chaque année, le Guide de la Ville vous est livré avec le numéro de janvier/février du VB Infos. L'essentiel de Villard-Bonnot est à vous, grâce au VB•Guide !  
A noter : mise à jour pour l'édition de l'année suivante entre juillet et octobre de l'année en cours. ●



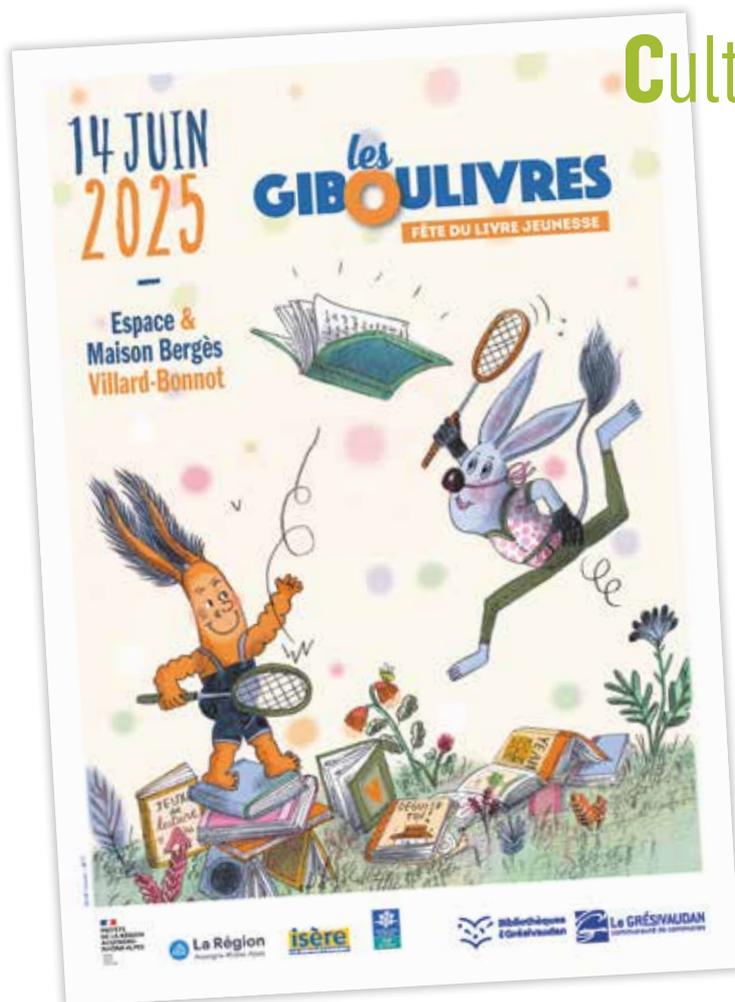
### Dans la ville!

#### Les panneaux électroniques d'informations

Le long de la départementale qui traverse notre Commune, 3 panneaux électroniques – également appelés lumineux – sont implantés en bord de route : à Brignoud, place Alfred-Fredet ; à Villard-Bonnot, face à la Mairie ; à Lancey, au carrefour. De 5 h à 23 h 59, ils diffusent les informations liées à l'actualité de votre mairie, des associations, du Grésivaudan... Les panneaux sont mis à jour toutes les semaines. ●

#### Les supports urbains

Les banderoles et les vitrines d'affichage municipal constituent l'essentiel des supports urbains. Installés de part et d'autre du territoire, ils mettent en lumière les événements organisés par la Commune. Les banderoles sont situées à hauteur du lycée et aux entrées de ville Brignoud/Crolles, Lancey/Le Versoud. Les vitrines d'affichage (bleues) sont présentes aux entrées des écoles maternelle et élémentaire villardiennes. ●



## Le livre jeunesse à l'honneur

Du 12 au 14 juin 2025

La fête du livre jeunesse «Les Giboulivres» fait son grand retour! Centrée sur la littérature jeunesse pour un public de 0 à 12 ans, pour leur famille ainsi que pour les publics éloignés, cette 3<sup>ème</sup> édition est organisée par le réseau des bibliothèques du Grésivaudan.

Spectacles vivants, ateliers, rencontres et dédicaces seront autant d'occasions de susciter l'échange et la découverte entre les auteurs de littérature jeunesse, leurs œuvres et le public. La manifestation réunit, cette année, 10 auteurs invités et sera précédée par des rencontres scolaires et publiques dans les communes participantes, les 12 et 13 juin 2025. La fête se terminera en beauté le samedi 14 juin lors de la Journée Festive.

### Les Giboulivres 2025 en résumé

- Des actions avec les différents partenaires petite enfance, centre de loisirs, seniors..., ainsi que des parcours d'éducation artistique et culturelle autour de l'univers des auteurs.
- Une tournée du spectacle « DIMA » du 5 au 6 juin 2025 dans 4 communes
- Des rencontres scolaires du 12 au 13 juin 2025 sur tout le territoire.
- Une Journée Festive le samedi 14 juin 2025 à l'Espace et au Musée Bergès de Villard-Bonnot. Accès libre et gratuit aux spectacles, rencontres, ateliers et jeux. ●

### Accès aux lieux de la Journée Festive

#### Espace Bergès

34, avenue des Papeteries, Villard-Bonnot.

#### Musée Bergès

40, avenue des Papeteries, Villard-Bonnot.

Suivez toute l'actualité de Giboulivres

sur le site des bibliothèques :

<https://bibliotheques.le-gresivaudan.fr>



## L'écho des Asso ciations

Ce printemps,  
on fait le plein  
d'émotions...  
au théâtre !



### [ Théâtre ]



Les spectacles de La Compagnie Entre En Scène oscillent, cette année et sans exception, entre la tragédie et le drame avec un vent d'amour et de révolution.

Effet cathartique garanti ! Ainsi, les 10 mai (19 h 30) et 11 mai (18 h), le spectacle enfant sera joué dans la salle Jean-Vilar.

Le 18 mai, le groupe de collégiens de la Cie interprétera « Roméo et Juliette », de Shakespeare dans la salle Alter-Active, sur la commune du Versoud.

Déjà quelque chose de prévu ? Pas de panique ! deux autres représentations sont programmées le 8 juin à 17 h et le 9 juin à 16 h.

**En juin la Cie Entre en Scène proposera plusieurs spectacles. À vos agendas !**

Médée d'après Euripide et Sénèque

Groupe lycéen / Salle Alter Active Du Versoud  
Samedi 7 et dimanche 8 à 20 h 30 + lundi 9 juin à 19 h

La mort de Danton de Büchner

Groupe adulte du lundi

Salle des fêtes de Theys : samedi 14 à 20 h et dimanche 15 à 18 h

salle des fêtes de Tencin : samedi 28 à 20 h et dimanche 29 à 18 h

Têtes rondes et têtes Pointues d'après Brecht

(groupe adulte du mardi)

Salle des fêtes de Theys : dimanche 22 juin à 18 h

salle escapade à Domène : samedi 5 juillet à 20 h et dimanche 6 juillet à 18 h. ●

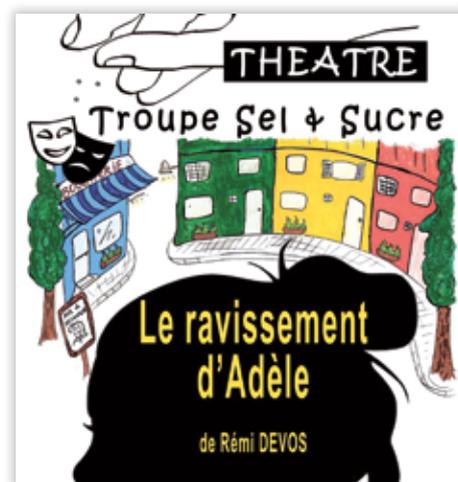


La Cie de Théâtre Sel & Sucre sera en représentation salle Jean-Vilar, à Brignoud et présentera son nouveau spectacle : « Le ravissement d'Adèle ».

Mise en scène par Claude Gavazzeni, la pièce est l'œuvre de Rémi Devos. Ici, il est question de la disparition d'une adolescente. Ce drame met un petit village de France en émoi. Une enquête policière est alors déclenchée qui nous plonge dans un tourbillon de personnages plus loufoques et perdus les uns que les autres, dévoilant ainsi leur humanité par leurs comportements des plus singuliers. La pièce dure 1 h 40 et s'adresse à un large public, dès 8 ans.

Tarifs : 10 € ; 5 € pour les moins de 18 ans ; gratuit pour les moins de 12 ans. ●

[www.helloasso.com/associations/troupe-sel-sucre](http://www.helloasso.com/associations/troupe-sel-sucre)



### [ Musique ]

#### Très beau palmarès pour le Brassband Accords !

Les 15 et 16 février 2025, les membres du Brassband du Centre Musical Accords (CMA) ont pris la route en direction le Palais des congrès de Metz. C'est en effet là-bas que se déroulait le championnat national de Brassband. Pour la première fois, le BBA participait en 1<sup>ère</sup> Division. Et pour une première, les musiciens sont revenus auréolé de plusieurs victoires : un premier

prix mention bien et 85,5 ; Gaëlle Lefèvre, premier cornet décroche le prix du meilleur soliste de 1<sup>ère</sup> division ! Une compétition importante pour laquelle tous les musiciens ont su donner le meilleur d'eux-mêmes, et faire briller leur école, le Centre Musical Accords ! Bravo à tous ! ●



#### Le FCVBG recrute

Le club de football Villard-Bonnot Grésivaudan est actuellement à la recherche d'entraîneurs passionnés et dynamiques pour la nouvelle saison. L'objectif ? transmettre votre savoir-faire et accompagner les équipes dans leur progression, dès septembre 2025. Le Club couvre plusieurs niveaux de U7 à U13. Cela vous intéresse, prenez contact avec le bureau du FCVBG. ●

✉ [contact@fcvbg.fr](mailto:contact@fcvbg.fr)

☎ 06 24 85 62 50

🌐 <https://www.fcvbg.fr/>



## MAISON BERGÈS VILLARD-BONNOT

### MUSÉE DE LA HOUILLE BLANCHE

#### « La force de l'eau, la force de l'art »

Visites guidées les 4 mai et 1<sup>er</sup> juin

Inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments historiques, l'ancienne habitation de la famille Bergès vous plonge dans le bouillonnement industriel, technique, social, intellectuel et artistique de l'entre-deux siècles : la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup>. Vous partez à la rencontre d'Aristide Bergès, ingénieur touche-à-tout, papetier visionnaire et pionnier de l'énergie hydraulique de "haute chute". Visite sous la conduite d'un guide professionnel.



#### Atelier Jeunes public | Club Nature

Le 7 mai 2025 jusqu'au 2 juillet 2025

Le Musée Maison Bergès et l'association "Elles & Cie" se sont associés pour proposer au public des animations pensées pour sensibiliser les plus jeunes à l'environnement. Il s'agit du Club CPN (Connaître et Protéger la Nature) : un univers dédié est ouvert aux enfants dans le parc, composé d'un petit jardin potager, de cabanes créées au fil des semaines, d'accueils ponctuels de mini-animaux de ferme, d'ateliers "brico-nature".

Tous les mercredis hors vacances scolaires, les enfants sont sensibilisés à une technique ou thématique particulière et/ou sont invités à participer à un atelier. Le contact régulier avec la vie animale et végétale permet la compréhension des phénomènes du vivant liés au rythme des saisons.

*Elles et Cie* ☎ 07 64 08 44 60

## Quoi de neuf ?

### Idées de sorties culture

A Villard-Bonnot, les idées de sorties ne manquent pas. Entre le Musée Maison Bergès et l'Espace Aragon, c'est une belle programmation qui n'attend que vous !

Morceaux choisis.



Mini-ferme

## l'espace ARAGON

#### Exposition

##### "Tissu social", Marrit Veenstra

Du 24 avril au 29 mai - Vernissage le 24 avril à 18 h 30

Sur ces traces émouvantes d'une autre époque, elle assemble, entremêle, teint, brode, peint. Marrit Veenstra transforme du lin ou de la fausse fourrure en tableau, en sculpture ou en installation, suspendus ou au sol. Cela devient ensuite son histoire. Elle aime explorer le noir et le blanc, la lumière et l'ombre, les lignes et les points, le contraste infime. L'artiste cherche une harmonie, une composition en équilibre, ou non... Le charme et la beauté de l'imperfection.

Chaque œuvre est le fragment d'une recherche pour elle vitale, sur les questions qu'elle se pose au quotidien sur notre monde. Mais aussi sur notre existence, sur les interactions entre humains, sur ses valeurs, sur l'invisible et l'après.

Marrit Veenstra, artiste textile et architecte d'origine Néerlandaise installée au cœur du Livradois-Forez depuis 2015, recherche inlassablement la poésie de la simplicité, discrète et pure. Elle compose, avec des tissus et d'autres matières qui ont vécu, des objets trouvés qui racontent une histoire, notre histoire. ●

#### Co-plateau musique

##### "Buridane & Des fourmis dans les mains"

Le 9 mai 2025 à 20 h

Une soirée, deux artistes ! L'Espace Aragon vous propose un co-plateau musique avec la chanteuse Buridane suivie du groupe "Des fourmis dans les mains".

Un mot sur les artistes. Buridane est originaire de la région lyonnaise. C'est par des chemins détournés qu'elle entreprend sa carrière de chanteuse-compositrice-interprète, car c'est d'abord dans le milieu de la danse qu'elle fait ses gammes. Après "Pas Fragile" et "Barje Endurance", elle nous revient avec un nouvel album "Colette Fantôme". Ce disque est une enquête, un pont entre Colette, l'héroïne de l'histoire et l'artiste, entre deux époques qui se regardent en miroir, entre la mort et la vie, entre hier et aujourd'hui.

Des fourmis dans les mains. On dit qu'ils sont chanteurs, rockers, valseurs, rêveurs. Des musiciens libres. Qu'ils sont cadrés, sans cadre, décalés, sans cale. Qu'ils sont déconcertants, poètes, mélangeurs, atypiques. Leur nouvel album « Frontales » fera remuer la tête comme le corps. Un album fait de textes qui s'appuient sur nos contradictions mais affirment nos certitudes. Des mots qui proposent de ne jamais se laisser faire et de toujours prendre la parole pour se réinventer. ●



© Espace Aragon



© Espace Aragon



**MAISON BERGÈS  
VILLARD-BONNOT**

### Club nature

**Activité jeune public, dès 3 ans  
tous mes mercredis de mai  
de 8 h 30 à 14 h**

Renseignements, tarifs et inscriptions: *Elles et Cie*  
07 64 08 44 60 - ellesetcie@laposte.net



40, avenue des Papeteries Villard-Bonnot  
04 38 92 19 60 - maison-berges@isere.fr - musees.isere.fr  
@MuséeMaisonBergès



Retrouvez les programmations



ARAGON

Maison Bergès

04 76 71 22 51 - www.espace-aragon.fr - Espace Aragon

## [espace] ARAGON

**Une soirée, un artiste  
Claude Cahun**

**Le jeudi 22 mai à 19 h - Durée 1 heure**

Spectacle théâtre et musique « Courlis Claude Cahun etc. » de Jocelyne Tournier, suivi de la projection de « Lover-Toher : The Story of Claude Cahun and Marcel Moore » de Barbara Hammer.

Spectacle hybride, entre récit et concert, c'est aussi un récit de vie, de la poésie surréaliste, de la musique qui va de l'accordéon à l'électro, comme un collage, un tableau aux couleurs et aux propos contrastés.

Courlis et Marcel Moore ont utilisé la force de leur art pour défier les nazis, leurs gestes artistiques facétieux agissant sur le moral des troupes. C'est en s'intéressant à leur œuvre qu'on mesure la capacité de l'art à renverser les codes moraux et sociaux. ●

### Exposition

**"Itinéraires" d'Anne Trégloze**

**Du 5 juin au 10 juillet - De 14h à 20h 30**

**Vernissage le jeudi 5 juin à 18h 30**



La lecture (et la relecture) du texte de Victor Segalen, "Équipée", a inspiré à Anne Trégloze la sculpture de « l'indispensable petit dieu du voyage », qui l'accompagne dans son atelier. Pour Anne, la création est ce voyage, où l'on met chaque jour un pied devant l'autre. ●

## Dans votre commune



**Conseils municipaux**

**Mardis 20 mai/24 juin**

A 18h30, salle du conseil, 1<sup>er</sup> étage de la Mairie

**Commémoration du 8 mai 1945**

**Place du 24 Août à Brignoud 10 h 15**

**Place de l'Eglise à Villard-Bonnot 11 h**

**Collecte de sang**

**Judi 5 juin - 8h30 à 12h et 16h à 19h30**

Gymnase Jean-Jaurès

Rendez-vous: <https://dondesang.efs.sante.fr>

**Fête nationale**

**Dimanche 13 juillet**

Détails communiqués  
15 jours avant l'évènement

**Semaine musicale**

**Du 15 au 22 juin**

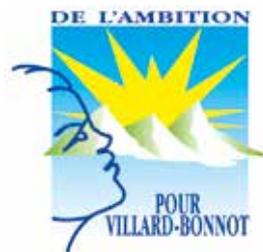
Détails communiqués  
15 jours avant l'évènement

Les informations annoncées ci-dessus peuvent être modifiées après impression du magazine.  
Aussi, n'hésitez pas à consulter l'**application mobile** « Villard-Bonnot », le **site internet** [www.villard-bonnot.fr](http://www.villard-bonnot.fr), les **panneaux lumineux** de la ville ou encore contacter la Mairie par **téléphone** au 04 76 45 79 45





L'équipe  
« Ma voix, ma ville »



L'équipe  
« De l'ambition  
pour Villard-Bonnot »



## Inquiétudes et Questionnement

1. Un rapport d'orientations budgétaires qui omet une information essentielle – et obligatoire – sur l'évolution de la dette des années futures, malgré un programme d'investissement 2026 plus qu'ambitieux (les municipales approchent ? !)
2. Une bonne santé financière de la commune, qui profite peu aux agents de la ville : les dépenses de personnel, bien que prévues systématiquement en très forte hausse, sont en réalité en stagnation, pendant que les excédents budgétaires augmentent. Idem pour les subventions aux associations : prévues à hauteur de 165 000 € en 2023, elles ne sont plus qu'à 140 000 € au budget prévisionnel 2025 !
3. Des procès-verbaux de conseils municipaux qui font peu de cas des remarques de notre groupe – qui représente pourtant plus de 46 % des votants aux dernières municipales – mais faisant la part belle aux interventions de la majorité.
4. Un non-respect de la démocratie et du vote des élus : une délibération envoyée en Préfecture avec des modifications après son vote !! Outre l'aspect totalement illégal de la suppression d'une phrase, qui avait justement été pointée du doigt par notre groupe, la question se pose de la confiance que l'on peut encore avoir dans une équipe municipale qui prend ses aises... et qui s'offusque dès que l'on fait des remarques ! ●

[mavoixmaville@gmail.com](mailto:mavoixmaville@gmail.com) - Facebook : [@mavoixmaville](https://www.facebook.com/mavoixmaville)

## Chères Villardiennes, chers Villardiens,

Si la critique politique est un droit sans conteste nécessaire, la polémique et les inexactitudes n'apportent, elles, que désintérêt pour l'action publique. C'est pourquoi, le groupe majoritaire souhaite rester focalisé sur ses engagements envers vous.

En 2025 nous proposons, malgré les difficultés, un budget important et équilibré pour une commune sociale et solidaire, active et animée, guidée par le développement durable.

Toujours sans augmenter les taux d'imposition et en baissant l'endettement. Avec concertation, nous travaillons sans relâche à améliorer le cadre de vie des habitants à travers des actions concrètes.

Ainsi, cette année, on notera les aménagements végétalisés du cimetière, et du secteur de l'église avec espaces paysagers, conviviaux et sécurisés.

Pour l'éducation, des travaux d'amélioration des bâtiments scolaires et des équipements favoriseront le confort des élèves.

L'amélioration énergétique se dirigera sur les logements sociaux, les écoles, la Mairie, et l'éclairage public.

La sécurité se renforcera avec l'augmentation du parc de vidéoprotection. Également avec le soutien au projet de sécurisation du torrent de Lancey.

Solidarité et cohésion sociale sont préservées avec le soutien financier constant aux associations et au CCAS. Le projet Pôle Santé permettra une meilleure offre médicale.

Naturellement, nous maintenons la dynamique événementielle et festive. Voici quelques-unes de nos actions prévues cette année, toujours portées par le sens de la responsabilité et de l'intérêt général. ●

[patrickbeau.vb2020@orange.fr](mailto:patrickbeau.vb2020@orange.fr) - [www.ambition-villard-bonnot-2020.fr](http://www.ambition-villard-bonnot-2020.fr)



## Vos élus

### Le Maire

**Patrick BEAU**, Maire de Villard-Bonnot

### Les adjoints

**Saliha ARRADA**, 1<sup>ère</sup> adjointe chargée du pôle solidarité, de la cohésion sociale, du handicap, de la jeunesse et du lien intergénérationnel

**Frédéric CEVA**, 2<sup>ème</sup> adjoint chargé de l'urbanisme, de l'aménagement de la ville et des risques majeurs

**Patricia BAGA**, 3<sup>ème</sup> adjointe chargée des finances, du commerce local et des associations

**Hervé LENOIRE**, 4<sup>ème</sup> adjoint chargé des travaux, des infrastructures, du cadre de vie et du développement durable

**Clara MONTEIL**, 5<sup>ème</sup> adjointe chargée du logement, de la relation aux seniors, au jumelage et de la promotion de la ville

**Cyrille TINTILLIER**, 6<sup>ème</sup> adjoint chargé de la tranquillité publique, de la vie de quartier et du parrainage avec le 7<sup>ème</sup> BCA

**Miriam SIMONAZZI**, 7<sup>ème</sup> adjointe chargée de l'éducation et de l'enfance

**Arnaud BERNARD**, 8<sup>ème</sup> adjoint chargé de la citoyenneté, du développement économique, du patrimoine culturel et historique

### Les Conseillers délégués

**Pascal VALVERDE**, conseiller délégué aux questions relatives à l'emploi, à l'insertion, à la démocratie participative et référent sport

**Sabine LARRIU**, conseillère délégué aux questions relatives à l'animation et à l'événementiel

### Les Conseillers de la majorité

Par ordre du tableau du Conseil municipal

**Bernard BARACCO**, **Florence CLOITRE**,

**Bruno VILOTITCH**, **Brigitte BALBO**,

**Bernadette SORACE**, **Bruno GONINET**,

**Pascale LANGUILLE**, **Hervé DUBOUCHAUD**,

**Joëlle CACCIATORE**, **Julien CALLOUX**,

**Jérôme BIGLIA**, **Yves BRONNIMANN**

### Les Conseillers de la minorité

« Ma voix, ma ville, Villard-Bonnot »

Par ordre du tableau du Conseil municipal

**Jean-Pierre MIOZZO**, **Denise DEDEBAT**,

**Soraya BOUMECHACHE**, **Yann OROY**,

**Jean-Claude TORRECILLAS**, **Bibiane YEKPÉ**

Pour un rendez-vous avec un élu de la majorité, contactez le Secrétariat Général

☎ 04 76 45 79 45

✉ [secretariat@villard-bonnot.fr](mailto:secretariat@villard-bonnot.fr)





## Mairie

20, boulevard Jules-Ferry  
38190 Villard-Bonnot CDIS  
www.villard-bonnot.fr

### Services administratifs

Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30)  
04 76 45 79 45 - 04 76 71 66 42  
bienvenue@villard-bonnot.fr

### Etat Civil - Affaires Générales

Le samedi de 9h à 12h

### Services techniques

Du lundi au jeudi de 13h30 à 17h  
Le vendredi de 13h30 à 16h30  
04 76 45 79 36  
services.techniques@villard-bonnot.fr

## Permanences des services

Sur rendez-vous uniquement

### Logement à Villard-Bonnot

Lundi et vendredi de 13h30 à 16h30

### Scolaire

**Accueil téléphonique**  
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
**Accueil physique** : du lundi au jeudi  
de 9h à 12h

### Périscolaire

**Accueil téléphonique et physique**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30)

### Vie associative

#### Salles communales et festivités

Du lundi au jeudi  
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
p.ginet@villard-bonnot.fr

### Urbanisme

**Accueil téléphonique**  
du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30  
**Accueil physique**  
04 76 45 79 45  
urbanisme@villard-bonnot.fr

## CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil municipal  
sont retransmises en direct sur Teams,  
via la page Facebook de la commune.

Vous souhaitez prendre connaissance des  
sujets débattus en Conseil municipal ?  
Tous les procès-verbaux sont accessibles en  
ligne ou sur l'application mobile.  
www.villard-bonnot.fr/1274-actes-administratifs.htm  
Tuile [Ma Mairie] » [Procès-verbaux]

## le dauphiné

Correspondants locaux  
Jean-Luc Dubouis @ jedubouis54@orange.fr  
Mathilde Tonnot @ mvillel@hotmail.com



## Pharmacies de garde

Pour avoir connaissance de la pharmacie  
de garde proche de son domicile,  
trois solutions à votre disposition

- 39 15
- www.servigardes.fr
- Appli « Villard-Bonnot »  
Tuile [VB au quotidien]



## Servigardes.fr

A FLASHER  
pour localisation automatique  
(38190 Villard-Bonnot)



## Transports en commun



Gares de Lancey et de Brignoud

36 35

SNCF voyages (achat des billets « grandes lignes »)

www.oui.sncf

SNCF TER (achat des billets « régionaux »)

www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes



Réseau de transports en commun

Appli M sur Playstore et AppStore  
www.reso-m.fr

### Agence Mobilité

431, av. Ambroise-Croizat - 38920 Crolles  
0 800 941 103  
nvert, service et appel gratuits

## Service des eaux du Grésivaudan

### Accueil au public

Zone Tire-Pois - Saint-Vincent-de-Mercuze  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h  
04 76 99 70 00  
servicedeseaux@le-gresivaudan.fr  
www.le-gresivaudan.fr/eaux

## Déchets

### Encombrants :

inscription obligatoire jusqu'au mercredi

04 76 45 79 36  
du lundi au vendredi de 9h à 12h  
services.techniques@villard-bonnot.fr  
jeudis 10 avril - 12 juin 2025

### Toutes les adresses des déchetteries...

www.le-gresivaudan.fr

### Déchets d'activités de soins

à risques infectieux

www.dastri.fr

## Etat Civil

### • NAISSANCES •

CHABAL Giulian ..... 05/10/2024  
CIOLKOVITH Gaëlle ..... 19/11/2024  
BARADEL MILBACH Luce ..... 24/01/2025  
FERGANI Jihed ..... 26/01/2025  
BELLET Lucas ..... 18/02/2025

### • MARIAGES •

BEROUD-COMTE Elsa  
& BUISSON Alexis ..... 08/03/2025  
MARANTIER Alexandra  
& MUSTO David ..... 08/03/2025

### • DÉCÈS •

CASASSA Michel ..... 11/01/2025  
BOCHU Jean-Michel ..... 18/01/2025  
CHAPPELET Renée, épouse FOLLINET ..... 23/01/2025  
BOUCHERBA Slimane ..... 28/01/2025  
COMTE Jeannine, épouse ROMERO ..... 31/01/2025  
DENIS Sophie ..... 02/02/2025  
CARRASCO-MILHOMME Maria De Los Angeles  
épouse RAJAT ..... 06/02/2025  
MEYNAUD Bernard ..... 14/02/2025  
TROMPETTO Ginette ..... 17/02/2025  
MENARD Jacques ..... 21/02/2025  
BINDI Monique, épouse ZORZETTIG ..... 26/02/2025  
PRÉCISO Lucien ..... 03/03/2025  
BENOIT Norbert ..... 06/03/2025  
VEBRE Françoise, épouse PERNOT ..... 09/03/2025  
SIGNORELLI Lina, épouse STAÏCO ..... 13/03/2025

Les listes d'état civil sont publiques. Si vous ne  
souhaitez pas que votre nom (ou celui de vos  
proches) apparaisse dans le journal, merci de  
nous en faire part.

com@villard-bonnot.fr

## Permanences en Mairie

### Permanence juridique en Mairie

Destinée exclusivement aux habitants de la  
commune et uniquement sur rendez-vous.  
Le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois  
04 76 45 79 45

### AGI (Association Intermédiaire du Grésivaudan)

Association Intermédiaire du Grésivaudan.  
M<sup>me</sup> Nina Catalano  
Le mercredi de 9h à 11h, sur rendez-vous  
04 76 77 76 77

### SDH (Société Dauphinoise pour l'Habitat)

M<sup>me</sup> Séverine Mutter  
Le mercredi de 14h à 15h

### Jérémie Iordanoff

Député de la 5<sup>ème</sup> circonscription de l'Isère  
Pour échanger sur un sujet d'actualité, national,  
local ou personnel

jeremie.iordanoff@assemblee-nationale.fr  
04 80 42 33 69

1, rue Conrad-Killian - 38950 St-Martin-le-Vinoux

